Enseignements des questions-réponses, 01-14/01/13



ENSEIGNEMENTS DES QUESTIONS-REPONSES 01/01/13 - 14/01/13 129 questions, 39 réponses, 8 commentaires

Ces enseignements portent sur 34 questions, 6 réponses et 2 commentaires publiés entre le 1^{er} janvier 2013 et le 14 janvier 2013. Les interrogations des internautes concernent plus particulièrement les thèmes liés à la mobilité et au mode de vie (évolution de la mobilité, déplacement en TC, circulation automobile), aux impacts environnementaux du projet (notamment sur le climat), et aux caractéristiques de la voirie (tracés et choix techniques, multimodalité).

Aménagement des territoires

L'entrée sud ouest de Lyon est l'objet d'une nouvelle question. Un internaute, déplorant la position inflexible du Grand Lyon en faveur de son tracé court, lui demande « comment il peut sacrifier le site des hôpitaux et les villes de Pierre-Bénite et de Saint-Genis-Laval, qui font partie du cœur du Grand Lyon » (Q119).

Caractéristiques de la voirie

Le maître d'ouvrage a apporté deux réponses au sujet choix techniques et de la sécurité du projet. Un internaute a interpelé le maître d'ouvrage sur l'absence de cohérence d'un discours mettant en avant des coûts d'entretien limités pour la nouvelle voirie alors que les poids lourds de 44t se font toujours plus nombreux (Q58). Pour le maître d'ouvrage, le problème ne se pose pas en ces termes dans la mesure où ce type de camion concerne majoritairement le trafic de transit, qui ne devrait pas emprunter l'Anneau des sciences mais le contournement autoroutier de Lyon. A un internaute souhaitant savoir où circuleront les véhicules transportant des matières dangereuses après la requalification de l'axe A6/A7 (Q24), le maître d'ouvrage répond que, si les poids lourds seront autorisés sur l'Anneau des sciences, il est encore trop tôt pour préciser les itinéraires des transports de matières dangereuses.

Les nouvelles questions portent sur le calendrier de réalisation du projet, sa mutlimodalité et son tracé. Un internaute se montre dubitatif quant à la volonté du Grand Lyon de considérer « ouverte » la décision de réaliser ou non le projet. Selon lui, le Grand Lyon a déjà pris sa décision, comme en témoigne la précision du calendrier du projet. Il interroge le Grand Lyon sur la cohérence de sa position, en rappelant que les décisions préalables à la réalisation de l'Anneau des sciences (contournement autoroutier de Lyon, barreaux autoroutiers nord et sud) n'ont pas été prises (Q119). Il souhaite également savoir si le Grand Lyon attendra la construction du contournement autoroutier pour lancer la réalisation de l'Anneau des sciences (Q120). Concernant la dimension multimodale du projet, un participant demande au Grand Lyon des précisions quant aux aménagements facilitant la circulation des bus sur le réseau routier de l'ouest lyonnais (Q102). Deux internautes demandent des informations

complémentaires et plus précises concernant les échangeurs et le tracé de la nouvelle voirie au nord ouest de Lyon (Q107, Q126).

Coût et financement du projet

Quatre nouvelles questions concernent cette thématique. Elles interrogent le Grand Lyon sur la différence de coût entre le périphérique nord et le projet Anneau des sciences (Q118), sur les répercussions attendues au niveau des impôts locaux (Q113), sur la rentabilité des transports en commun circulant sur l'Anneau (Q114), ainsi que sur la possibilité de mettre en place un péage de zone, évoquée mais insuffisamment étudiée par le maître d'ouvrage (Q108). Un internaute souhaite également savoir quel sera le coût de l'adaptation des voiries convergeant vers les portes de l'Anneau à l'augmentation de la circulation qui découlera certainement de sa réalisation (Q112).

Impacts environnementaux

Plusieurs nouvelles questions portent sur la compatibilité du projet avec la législation en vigueur concernant le développement durable et avec les engagements du Grand Lyon en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment dans le cadre du Plan Climat (Q116, Q110 Q106, Q100, Q129). Un internaute fait part de son scepticisme quant à la prise en compte, par le maître d'ouvrage, de la nécessité de réduire de 40% le parc automobile français à l'horizon 2050 (Q106, voir aussi Avis 156). Une participante, dubitative quant à la neutralité du bilan carbone du projet, souhaite obtenir davantage de précisions au sujet de son mode de calcul, plus particulièrement durant la phase de construction de l'ouvrage (Q100). Une internaute interroge le maître d'ouvrage sur les hypothèses retenues pour modéliser les évolutions de trafic, et veut savoir si celles-ci ont pris en compte la hausse du prix de l'énergie (Q110). Enfin, une nouvelle question porte sur l'impact du projet sur les terres agricoles. Un internaute demande que soit explicitées certaines informations concernant les zones agricoles concernées par le projet fournies dans le rapport Evaluation environnementale des scénarios, notamment au niveau du secteur des hôpitaux sud (Q125).

Mobilité et modes de vie

Certaines questions envoyées par internet au cours de la réunion « Aménagement de la ville et mobilité à l'horizon 2030) ont obtenu une réponse de la part des intervenants. Ces réponses ont été ajoutées à la page « questions et réponses ». L'une d'elle interroge la pertinence d'une étude, exposée en réunion par la DDT du Rhône, présentant les relations entre les différentes agglomérations de la région lyonnaise sans tenir compte de Mâcon (Q67). Dans sa réponse, l'intervenant a rappelé que chaque étude comprend des limites, mais que certains aspects mériteraient effectivement d'être précisés. Un internaute a demandé si certaines villes étaient parvenues à se passer de voiture individuelle (Q68). L'intervenante répond par l'affirmative, en citant l'exemple des villes japonaises, dont les banlieues sont efficacement reliées au centre-ville par un réseau ferroviaire dense et attractif.

Deux nouvelles questions s'ajoutent à celles concernant l'évolution de la mobilité : un participant demande au Grand Lyon de réaliser une nouvelle étude de son hypothèse 3 en prenant en compte, dans ses prévisions de demande de déplacement en TC, les effets de la crise économique, la croissance démographique et la décision récente de l'Etat d'augmenter le parc des logements sociaux (Q117). Enfin, il est également demandé au Grand Lyon d'apporter des indications supplémentaires concernant sa méthode de modélisation des déplacements (Q103).

Les évolutions de la circulation automobile consécutives à la mise en œuvre du projet suscitent deux nouvelles questions. La première interroge le Grand Lyon sur les risques d'engorgement des voiries convergeant vers l'Anneau, sur les solutions envisagées pour résoudre le problème et sur les possibilités d'échanges entre l'Anneau et le centre de l'agglomération (Q112). La seconde demande comment le Grand Lyon s'assurera que la vocation locale de l'Anneau soit respectée (Q122).

La circulation en transports en commun est également questionnée. Un participant demande quand et comment sera prolongée la ligne B du métro jusqu'à Brignais si le projet Anneau des sciences n'est pas retenu (Q124, voir aussi Q97). Un autre souhaite savoir si l'autorisation de l'Etat serait nécessaire à la mise en place de transports en commun en site propre dans le tunnel de Fourvière (Q115).

Santé et qualité de vie

Un internaute interpelle le Grand Lyon en lui demandant de réagir au récent appel de l'OMS en faveur d'une politique plus efficace, globale et radicale en matière de lutte contre la pollution de l'air (Q127). Un autre participant s'inquiète de la présence d'échangeurs en surface dans des zones vallonnées (Alaï, Beaunant et Hôpitaux sud), favorisant la concentration des polluants atmosphériques, et demande au Grand Lyon de produire des données fiables concernant leur dispersion de ce type d'environnement particulier (Q123).

Solutions alternatives ou complémentaires

Trois nouvelles questions concernent les solutions alternatives en transport en commun. Un internaute, étonné par la faiblesse de la part des déplacements ouest-centre avancée dans le rapport « Réponses en transports en commun sans infrastructure routière majeure », demande au Grand Lyon d'expliciter sa méthode de calcul (Q128). Un autre participant propose d'envisager une solution alternative basée sur le prolongement de la ligne ferroviaire longeant l'Anneau jusqu'aux Hôpitaux sud afin de constituer un « TOP ferroviaire » (Q111). Dans le même ordre d'idée, un internaute suggère que le prolongement du métro B jusqu'à Brignais, en liaison avec le tram-train allant à Gorge de Loup, pourrait se substituer à l'Anneau, et demande s'il est possible de réaliser à court terme ce prolongement (Q97).



203, rue Garibaldi, 69003 Lyon - Tél. : 04 69 64 58 78 - Fax : 04 69 64 58 82 contact@debatpublic-anneau-top.org - www.debatpublic-anneau-top.org www.facebook.com/debatpublic.anneau.top